## GAZIFÈRE INC. SOMMAIRE DES SOLDES DES COMPTES DIFFÉRÉS CAUSE TARIFAIRE 2016

NO DE LIGNE	Description	Type de CFR	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2017	·
		'	2 (1)	3 (1) (2)	(1)	5 (1)	
1	SOLDES DES COMPTES DE FRAIS REPORTÉS (CFR) DE REDRESSEMENT TRANSFÉRÉS EN AJUSTEMENT AU REVENU REQUIS DE BASE SUITE À LA DÉCISION D-2010-112						
2	Comptes de frais reportés (CFR) de redressement	CER	518,829	0	0	0	
3	SOLDE DU COMPTE DIFFÉRÉ RÉCUPÉRÉ SUR 4 ANS À PARTIR DE L'ANNÉE 2012		2.2,525	-	-	-	
4	Charges réglementaires - écart entre réel 2010 et budget 2010	CER	206,890	0	0	0	
5	SOLDES DES COMPTES D'ÉCART 2012 RÉCUPÉRÉS EN 2014 (CAUSE 2014)						
6	Charges réglementaires - écart entre réel 2012 et budget 2012	CER	0	0	0	0	
7	PGEÉ - écart entre réel 2012 et budget 2012	CER	0	0	0	0	
8	Quote-part AEÉ - écart entre réel 2012 et budget 2012	CER	0	0	0	0	
9	SOLDES DES COMPTES D'ÉCART 2013 RÉCUPÉRÉS EN 2015 (CAUSE 2015)						
10	Charges réglementaires - écart entre réel 2013 et budget 2013	CER	52,164	0	0	0	
11	PGEÉ - écart entre réel 2013 et budget 2013	CER	126,753	0	0	0	
12	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2013 et budget 2013	CER	(58,112)	0	0	0	
13	SOLDES DES COMPTES D'ÉCART 2014 RÉCUPÉRÉS EN 2016 (CAUSE 2016)						
14	Charges réglementaires - écart entre réel 2014 et budget 2014	CER	196,495	196,495	0	0	
15	PGEÉ - écart entre réel 2014 et budget 2014	CER	144,965	144,965	0	0	
16	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2014 et budget 2014	CER	(60,833)	(60,833)	0	0	
17	SPEDE - écart entre réel 2014 et budget 2014	CER	12,061	12,061	0	0	
18	Contributions au fonds de pension - écart entre réel 2013 et 2014 et budget 2013 et 2014	CER	0	(116,503)	0	0	
19	SOLDES DES COMPTES D'ÉCART 2015 RÉCUPÉRÉS EN 2017 (CAUSE 2017)						
20	PGEÉ - écart entre réel 2015 et budget 2015	CER	0	(119,627)	(119,627)	0	
21	Charges réglementaires - écart entre réel 2015 et budget 2015	CER	0	(60,707)	(60,707)	0	
22	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2015 et budget 2015	CER	0	357,172	357,172	0	
23	SPEDE - écart entre réel 2015 et budget 2015 - Frais de gestion	CER	0	(31,740)	(31,740)	0	
24	Contributions au fonds de pension - écart entre réel 2015 et le budget 2015	CER	0	(400,828)	(400,828)	0	
25	AUTRES						
26	Fonds vert	CER	124,575	(68,441)	(68,441)	(68,441)	
27	SPEDE - 1ère composante	CER	0	555,835	(0)	(0)	
28	Stabilisation de la température	CER	(2,128,551)	(3,323,833)	(3,009,524)	(2,316,432)	
29	Stabilisation du gaz perdu	CER	133,443	(277,470)	(240,462)	0	
30	SOUS-TOTAL 1 = CFR de type CER		(731,322)	(3,193,453)	(3,574,156)	(2,384,873)	
31	Charges d'exploitation 2014 liées au programme de francisation	CRI	22,636	22,636	0	0	
32	SPEDE - 2e composante	CRI	0	2,760,389	1,385,576	0	
33	SOUS-TOTAL 2 = CFR de type CRI		22,636	2,783,025	1,385,576	0	
34	TOTAL CFR		(708,686)	(410,428)	(2,188,580)	(2,384,873)	
35	Taux de rémunération d'un CER		3.16% (3)	3.16% (8	2.95% (13)	2.95%	(18)
36	Taux de rémunération d'un CRI		6.72% (4)	6.76% (9	6.64% (14)	6.64%	(18)
37	Taux de rendement sur rémunération des CFR hors base		3.64% (5)	3.64% (1	0) 3.64% (15)	3.64%	(18)
38	Rémunération sur soldes moyens en appliquant le statut quo		(26,073)	(175,809)	(142,355)	(183,109)	
39	Rémunération sur soldes moyens en appliquant le taux CER ou le taux CRI selon la nature des compte	es en question	(11,857)	(33,208)	(11,735)	(79,221)	
40	Coût additionnel pour les clients		14,216 (6)	142,601 <b>(1</b>	1) 130,621 (16	103,888	(19)
41	Rendement sur CFR selon le statut quo		(7,838)	(89,695)	(73,184)	(98,785)	
42	Rendement sur CFR selon proposition		381	45,773	54,696	5,819	
43	Impact sur le bénéfice net		8,219 (7)	135,468 <b>(1</b>	<b>2)</b> 127,881 <b>(17</b> )	104,605	(20)

- Solde des comptes ci-dessous mentionnés, sans composante intérêts lorsque cela eut été applicable.
   Soldes non définitifs, la Fermeture 2015 n'ayant pas été déposée au moment d'élaborer cette pièce.

- (3) Selon le taux de la dette court terme, voir R-3840-2013, pièce Gl-26, doc 2.2.2, page 1 de 1, ligne 3, colonne 2.

  (4) Selon le taux de rendement sur la base de tarification, voir R-3840-2013, pièce Gl-26, doc 2.2.2, page 1 de 1, ligne 3, colonne 2.

  (5) Selon le taux de rendement sur l'avoir, voir R-3840-2013, pièce Gl-26, doc 2.2.2, page 1 de 1, ligne 5, colonne 3.

- (6) (Ligne 39, colonne 2) (ligne 38, colonne 2).
  (7) (Ligne 42, colonne 2) (ligne 41, colonne 2).
  (8) Selon le taux de la dette cours terme, voir R-3884-2014, pièce GI-26, doc 2.2.2, page 1 de 1, ligne 3, colonne 2.
- (9) Selon le taux de rendement sur la base de tarification, voir R-3884-2014, pièce GI-26, doc 2.2.2, page 1 de 1, ligne 7, colonne 3. (10) Selon le taux de rendement sur l'avoir, voir R-3884-2014, pièce GI-26, doc 2.2.2, page 1 de 1, ligne 5, colonne 3.
- (11) (Ligne 39, colonne 3) (ligne 38, colonne 3).
- (12) (Ligne 42, colonne 3) (ligne 41, colonne 3). (13) Selon le taux de la dette court terme, pièce GI-33, doc 1, page 1 de 1, ligne 3, colonne 2.
- (14) Selon le taux de rendement sur la base de tarification, pièce Gl-33, doc 1, page 1 de 1, ligne 7, colonne 3. (15) Selon le taux de rendement sur l'avoir, pièce Gl-33, doc 1, page 1 de 1, ligne 5, colonne 3.
- (16) (Ligne 39, colonne 4) (ligne 38, colonne 4).
- (17) (Ligne 42, colonne 4) (ligne 41, colonne 4).
  (18) Par hypothèse, les taux de rémunération des CER et CRI ainsi que le taux de rendement utilisés pour l'année 2017, sont ceux approuvés dans la Cause 2016, référencés aux notes 13, 14 et 15 ci-dessus.
- (19) (Ligne 39, colonne 5) (ligne 38, colonne 5). (20) (Ligne 42, colonne 5) (ligne 41, colonne 5).